



Département :

Alpes de Haute-Provence

Arrondissement :

DIGNE LES BAINS

Canton :

DIGNE OUEST

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 mars 2020

Nombre  
de Conseillers en exercice 12  
de Présents 11  
de Votants 11

L'an deux mille vingt et le quatre mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPTERCIER étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Régine AILHAUD-BLANC.

**OBJET :**

**TABLEAU DES EFFECTIFS  
AU 1ER MARS 2020**

Etaient présents : AILHAUD-BLANC Régine, ARENA Antoine, PAUL Bénédicte, BERTIN Patrick, BARDET Michel, HAMOT Christine, NÉEL-DELAFOSSÉ Gérard, AMAUDRIC Aude, PEREZ Christophe, MARTIN Jean-Marie, ROUSSELET Jean-Louis

Absents :

Excusés : Thierry JAUFFRED

Procuration de :

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil ; Madame Aude AMAUDRIC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. NOTA - Le Maire certifie que la convocation du conseil municipal avait été faite le 26/02/2020

**Madame le Maire** explique qu'il faut réactualiser le tableau des effectifs pour tenir compte des différentes créations de poste et de la promotion interne.

Vu la loi n° 84-53 du 26/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale notamment son article 34 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée,

Vu l'avis du comité technique en date du 27 février 2020

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré** dresse le tableau des emplois de la Commune ainsi qu'il suit au 1er mars 2020 :

**A – Filière administrative**

Cadres ou emplois	Catégorie	Effectifs	Durée hebdomadaire de service
Rédacteur (non pourvu)	B	1	35 heures
Adjoint administratif principal de 2eme classe	C	2	35 heures
Adjoint administratif territorial	C	1	28 heures

S-Total		4	
---------	--	---	--

**B – filière technique**

Cadres ou emploi	Catégorie	Effectifs	Durée hebdomadaire de service
Agent de maîtrise principal service scolaire	C	1	35 heures
Agent de maîtrise (en attente de nomination)	C	1	35 heures
Adjoint technique principal de 2eme classe	C	2	35 heures
Adjoint technique principal de 2eme classe service scolaire	C	1	28 heures
Adjoint technique territorial service scolaire	C	1	23 heures
Adjoint technique territorialservice scolaire	C	1	28 heures
Adjoint technique territorial (transports scolaires) non pourvu	C	1	30h/mois
S-Total		8	
Soit		12	

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de la commune de Champtercier

**POUR :11**

**ABSTENTION :0**

**CONTRE : 0**

Le Conseil Municipal, charge Madame le Maire et Monsieur le Trésorier Principal d'exécuter les dispositions prises. Fait et délibéré les jours, mois an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Transmise au Représentant de l'État : Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC




Pour copie conforme.  
Le Maire,  
Régine AILHAUD-BLANC

